



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

MARAIS-PLACE DES VOSGES

Réunion du 19 septembre 2024

Présent-es : Xavier BALLERY (équipe d'animation); Claude DE VULPIAN; Arnaud DESMESLAY; Marine DUBOIS; Laurence DUFLOS (coprésidente); Agnès FRANCONIE; Françoise GREISCH; João PESTANA DA SILVA (équipe d'animation); Michaël SARFATI; Yoan THOMAS; Timothy TICEHURST; Françoise VAUCHÉ (coprésidente); David WOLF PATRICK; Liliane ZYBERSTEIN.

Excusé-es : Benoit FOURNIER; Philippe LANTA; Martine PORTNOE; Antoni VALERO CABRE

Auditeurs libres : Michèle SIVIGNON ; Roger YOBA.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Cynthia DELLA SCHIAVA, Coordinatrice des Conseils de quartier.

La séance s'est déroulée dans l'enceinte de la Mairie de Paris Centre.

Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :

Boris JAMET-FOURNIER prend la parole afin d'apporter les éléments de réponses aux questions précédemment posées.

A la suite de la réponse relative aux demandes d'informations sur le chantier au niveau du 43 rue des Franc-Bourgeois, un conseiller alerte la Mairie de Paris Centre sur le fait que l'empiètement présent ne sera pas enlevé avant 1 an (information rapportée par le maître du chantier). Il précise que l'amende de 135 € pour non-respect de la réglementation en vigueur sur les empiètements n'est pas dissuasive. Il rapporte également que les trous sur la voie n'ont pas encore été bouchés et que le chantier doit finir dans 2 jours. Il signale à la Mairie de Paris Centre le passage de la flamme qui aura lieu sur ce point, le 14 juillet au niveau du Musée Carnavalet - Rue des Francs Bourgeois.

Le signalement a bien été remonté aux services concernés.

A la suite du signalement de la présence de fumeurs dans les espaces verts et de la demande du Conseil de quartier de renforcer la signalétique de cette interdiction, la mairie de Paris Centre avait précisé lors de la précédente réunion que l'interdiction de fumer dans les jardins était signalée sur les panneaux aux entrées des espaces verts concernés et qu'elle prévoyait un renforcement des rondes et patrouilles de la Police Municipale pour verbalisation des contrevenants. Un renforcement de la signalétique auprès de la Direction

des Espaces vert et de l'Environnement (DEVE) de la Ville de Paris a également été demandé et la mairie reviendra vers le Conseil de quartier après conclusion des services.

Ravis de cette initiative, les conseillers souhaitent être informés des suites à donner, précisant que la signalétique en place reste invisible.

L'ensemble des parcs et jardins de la Ville de Paris sont d'ores et déjà dotés d'un panneau aux entrées des jardins comprenant le règlement de la Ville de Paris ainsi que des visuels. Sur ces infractions, la Mairie de Paris Centre continue de renforcer les passages de la police municipale pour constat et verbalisation le cas échéant. La Mairie de Paris demandera par la suite un bilan semestriel afin d'objectiver la situation.

A la suite de la réponse à la question relative à une ouverture plus tardive des squares et jardins en heure d'été, le Conseil de quartier repose la question s'il est possible de repousser 1h plus tard la fermeture des parcs et jardins pendant la période d'hiver ?

La réponse reste identique à celle donnée dans le compte rendu de juin, qu'ils s'agissent d'extension d'horaires estivaux ou hivernaux, la Mairie de Paris Centre n'est pas en mesure d'y répondre.

A la suite de cette réponse, un conseiller rapporte que les parents d'élèves ont constatés que les agents municipaux fermaient 20 à 30 min plus tôt selon leurs tournées.

A la suite du signalement relatif à la désynchronisation de deux feux piétons au niveau des quais de Seine et rue du Pont Louis-Philippe et de la réponse apportée par la Mairie lors de la précédente réunion, un conseiller demande s'il est possible d'y installer une indication sonore pour les personnes malvoyantes ?

Le carrefour quais de Seine/rue du Pont Louis Philippe a été sonorisé le 16 mai 2024, dans le cadre des Quartiers d'Accessibilité Augmentée (politique de la Ville qui s'inscrit dans l'héritage des JOP ayant pour objectif qu'un quartier par arrondissement bénéficie de la démarche d'accessibilité augmentée pour ses espaces publics, ses services publics et ses services privés essentiels). Suite à la remontée du Conseil de quartier, la vérification du dispositif est en cours, et une réparation sera programmée en cas de dysfonctionnement constaté.

Le Conseil de quartier rapporte un véritable besoin des habitants de bénéficier d'un parc canin, supplémentaire dans le secteur, adapté, avec des grilles, des affichages et un revêtement spécifique. Est-il possible de le faire ? Il précise que le parc canin du quai Seine sera fermé pendant 3 mois et la solution proposée au jardin Nelson Mandela est trop lointaine.

La Mairie de Paris Centre travaille activement à augmenter le maillage des parcs canin à Paris Centre, cependant les espaces sont contraints et les aspects patrimoniaux ne laissent pas entrevoir de grande marge de manœuvre. Elle étudie en lien avec les services la possibilité de définir des plages horaires en accès libre pour les chiens dans un parc/jardin sans jeux pour enfants. Une fois les contraintes techniques levées avec les services de la ville, la Mairie intégrera le Conseil de quartier, les associations, la Police Municipale à la consultation.

Est-il possible de transmettre aux conseillers les flyers de sensibilisation distribués par la Police Municipale (code de la rue, lutte contre l'affichage illégale...) ?

Une demande de 300 flyers a été formulée à la division de la Police Municipale de Paris Centre. Dès réception, la Mairie avertira le Conseil de quartier.

47 rue des Francs-Bourgeois : la façade de l'immeuble de l'office HLM, au niveau du 6e étage (immeuble en brique), se détache. Des morceaux sont tombés du côté de la rue des Hospitalières St-Gervais et du 4 rue du Marché des Blancs-Manteaux (8 morceaux déjà détachés). Un DMR a été réalisé. L'office HLM a été prévenu par courrier resté sans réponse. Le Conseiller précise que cet immeuble est à proximité de plusieurs écoles dont de nombreux élèves y passent.

Le signalement a été remonté au service technique de l'habitat qui fait le lien avec l'inspection bâtiminaire. L'inspection sera chargée de faire un rapport incitateur pour la remise en salubrité.

La Mairie a également alerté le bailleur qui a indiqué prendre les dispositions nécessaires pour la mise en sécurité du mur.

Signalements rapportés pendant la lecture des réponses aux questions par l'élu référent :

- Sur le chantier situé au niveau du 43 rue des Franc-Bourgeois, **un conseiller signale que les travaux ne sont toujours pas terminés et que l'emprise est toujours présente.**
- A la suite de la réponse au signalement des incivilités des fumeurs dans les espaces verts, **un conseiller signale que les incivilités sont toujours présentes, et restent incompréhensibles par les usagers. La réglementation n'est pas respectée malgré la signalétique ajoutée.**
- Sur le détachement de la façade de l'immeuble HLM du 47 rue des Francs-Bourgeois, **le conseiller ayant émis la première alerte rapporte que ce signalement est toujours d'actualité. Il précise également avoir contacté le bailleur à plusieurs reprises sans succès. Boris JAMET –FOURNIER propose que la Mairie de Paris Centre prenne attache auprès du bailleur 3F (Max DELVERS).**

Nouvelles questions rapportées à la Mairie de Paris Centre lors de la séance :

- Une demande de 300 flyers a été formulée à la division de la Police Municipale de Paris Centre. Dès réception, la Mairie avertira le Conseil de quartier.
- A la suite de la demande de 300 flyers de sensibilisation formulée par la Mairie auprès de la Police Municipale de Paris Centre, **le Conseil de quartier demande à être informé dès réception.**
- Le Conseil de quartier demande une réactualisation des signalements et projets dont il manquait des éléments de réponses et des états d'avancements :

- **3 grilles d'arbres rue Verlomme :**
 - **2 bancs** placette de la statue Beaumarchais et place Roger Verlomme;
 - **3 boîtes à lires** aux Jardins des Rosiers Joseph Migneret, Square Saint Gilles du Grand Veneur et Jardin Arnaud Beltrame / Caserne des minimes.
 - **Au square Léopold Achille : 2 luminaires** n'ont toujours pas été remplacés cf. le [compte rendu du 25.04.24 à la page 4](#).
- Le Conseil de quartier vote pour les propositions suivantes, à adresser à la Mairie de Paris Centre :
 - **Est-il possible d'acheter et d'installer 15-20 petites plaques signalétiques « interdiction de fumer » pour les bancs des espaces verts ? Il suggère une expérimentation dans le jardin de Léopold d'Achille correspondant à 11 bancs.** Si la Mairie de Paris Centre est favorable à cette proposition, le Conseil de quartier souhaite connaître les prix du marché en vigueur pour prendre en charge la dépense.
 - **Est-il possible d'installer un abri de bus au 26 rue de Turenne et d'y ajouter un gonfleur à vélo ?** Le Conseil de quartier se propose de le financer sur son budget d'investissement. Il souhaite également connaître les prix du marché en vigueur.
 - **Le Conseil de quartier souhaiterait que la Mairie de Paris étudie la faisabilité des reprises des pieds d'arbres (platanes) reliés et végétalisés au niveau des numéros 2 à 8 de la rue St-Antoine ?** Pour connaître la localisation des arbres, le Conseil invite la Mairie de Paris Centre à cliquer sur [Paris Data](#). A titre d'exemple, ce projet de végétalisation a été réalisé cette année sur le boulevard Henri IV, cf. [le support de présentation à la page 19](#) et le lien suivant : <https://cdn.paris.fr/paris/2022/10/24/67b5fd6ffledb98134cb433ba5e9flac.pdf>. Le Conseil de quartier se propose de le financer sur son budget d'investissement.

Nouveaux signalements rapportés en fin de séance, à la Mairie de Paris Centre :

- **Plusieurs habitants âgés n'ont plus accès à SOS médecin. SOS médecin interrogé par l'habitant a expliqué qu'il ne venait plus à cause de la circulation dans le secteur.** Ces usagers âgés sont réorientés vers des antennes SOS Médecin du 17e ou auprès des pompiers, SAMU pour être redirigés vers les services d'urgence d'hôpital et attendre des heures avant une prise en charge. Le Conseiller précise également que cette méthode ne permet pas de désengorger les hôpitaux, pompiers et SAMU.
- **Au Franprix situé rue Saint-Claude,** des graffitis sont présents depuis plus d'un an sur la vitrine. La conseillère a écrit à Dorine Bregman qui lui indiqua qu'il y a plusieurs mois que ce signalement allait être traité.

- De manière générale, dans les parcs et jardins de Paris Centre, les chiens sont lâchés au lieu d'être tenus en laisse. **Un conseiller demande s'il est possible d'installer une grande signalétique « interdiction aux chiens » pour les jardins ayant l'interdiction et « chiens tenus en laisse » pour le Square George Cain.**
- **Au 13 bis rue de Thorigny, 4 personnes vivent à la rue troublant fortement la tranquillité du quartier.**
- **Plusieurs DansMaRue sont restés sans réponse depuis plusieurs mois :**
 - N° A2024H39565 concernant des problèmes de joints mal réalisés sur certains bâtiments.
 - N° A2024H39575 concernant des Bâtiments présentant un danger potentiel pour les résidents et passants.
 - N°A2024H39568 concernant la présence de marquage de numéros au sol qui n'ont pas été retirés une fois les travaux terminés.

Sujets évoqués en séance :

- Xavierallery a partagé son expérience JO vécu en tant que volontaire, [cf. support de la présentation page 10.](#)
- Les conseillers ont été invités à lister les sujets qu'ils aimeraient traiter prioritairement, [cf support de présentation page 11.](#) Les 5 sujets prioritaires sont : Propreté, Mobilier Urbain, Solidarité, Sécurité et Terrasse.
- Un récapitulatif des projets réalisés et en cours est présenté au Conseil de quartier. Il est disponible [aux pages 12 à 17 du support de présentation.](#)

Autre sujet voté en séance :

- Promenade du 05/10/2024 : [cf. sur le support de présentation aux pages 27 et 28](#)
Un budget complémentaire de **100€** à ajouter au 250€ initialement voté le 25/04/2024 pour couvrir les frais supplémentaires.

Informations diverses :

- Adresse email de l'équipe d'animation du Conseil de quartier Marais-Place des Vosges : marais-vosges@conseil-de-quartier.fr. Les conseillers peuvent transmettre leurs questions et leurs idées à ce courriel.
- Agenda des évènements des Conseils de quartier de Paris Centre :
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>
- Les prochaines réunions auront lieu **le jeudi 7 novembre et jeudi 12 décembre 2024 à la Mairie de Paris Centre.**